

Attestation de Réussite au Master Professionnel

- Vu la loi N°16/PR/2006, portant Orientation du Système Educatif Tchadien ;
- Vu le Décret N°203/PR/PM/MESRSFP/2011, fixant les modalités de création et de fonctionnement des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret 1630/PR/PM/MESRSFP/09, portant institution du Système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'Enseignement du Tchad ;
- Vu l'Arrêté N°138/PR/PM/MESRSFP/SEESRSFP/SG/11, portant organisation, habilitation et évaluation des études Universitaires dans le système L.M.D ;
- Vu l'Arrêté N°90/PR/PM/MESRI/SE/SG/DGESRS/IDESPP/2017, portant conditions de création, d'ouverture et de changement des sites des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur ;
- Vu l'Arrêté N°019/CISRS/UT/91, portant autorisation de fonctionnement de l'Institut Supérieur de Gestion (I.S.G) ;
- Vu l'Arrêté N°370/PR/PM/MESRS/SEERS/SG/DGESP/2016, portant autorisation de régulation de fonctionner et des filières de formation en Licence Professionnelle accordée à l'Institut Supérieur de Gestion Tchad Management School (I.S.G) ;
- Vu l'Arrêté N°466/PR/PM/MESRS/SG/DGESRS/IDESP/14, portant autorisation de Formation en Master professionnel accordée à l'Institut Supérieur de Gestion - Tchad Management School (ISG) de N'Djamena ;
- Vu l'Arrêté 699/PR/PM/MESRI/SEESRI/SG/DGESRI/DES/2017, portant Mutation de l'Institut Supérieur de Gestion en Université Privée ;

- Vu les pièces justificatives produites par M. Issa Orchei Yousseuf

Né(e) le 02.07.1997 à Faya pour son inscription en master

- Vu les procès-verbaux du Jury, attestant que l'intéressé(e) a satisfait aux contrôles des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires du TCHAD - Progrès

Le grade de Master Professionnel, spécialité: Management et Gestion des Projets
Monten Sciences de Gestion
Dernière Droit - Economie - Gestion

est délivré par l'Université Africaine de Management et de l'Innovation au titre de l'Année Universitaire 2023/2024

A.M. Issa Orchei Yousseuf

Le Titulaire

Le Président de l'Université

Fait à N'Djamena, le

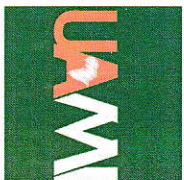
16 DEC 2024

Le Recteur

N° 3735/MGP/2024/ - Visas 15

Attestation de Réussite au Master Professionnel

AUTHENTIQUE VERIFIEE
Le 13 JAN 2025
Office National des Examens et Concours
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle



Attestation de Poursuite au Master Professionnel

- Vu la loi N°16/PR/2006, portant Orientation du Système Educatif Tchadien ;
- Vu le Décret N°208/PR/PM/MESRS/FP/2011, fixant les modalités de création et de fonctionnement des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret 1630/PR/PM/MESRS/FP/09, portant institution du Système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'Enseignement du Tchad ;
- Vu l'Arrêté N°138/PR/PM/MESRS/FP/SEERS/FP/SSG/11, portant organisation, habilitation et évaluation des études Universitaires dans le système L.M.D ;
- Vu l'Arrêté N°90/PR/PM/MESRS/SE/SG/DGESRS/DES/FP/2017, portant conditions de création, d'ouverture et de changement des sites des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur ;
- Vu l'Arrêté N°019/CESRS/UT/91, portant autorisation de fonctionner de l'Institut Supérieur de Gestion (I.S.G) ;
- Vu l'Arrêté N°370/PR/PM/MESRS/SEERS/SG/DGES/2016, portant autorisation de régulation de fonctionner et des filières de formation en Licence Professionnelle accordée à l'Institut Supérieur de Gestion Tchad Management School (ISG) de N'Djamena ;
- Vu l'Arrêté N°466/PR/PM/MESRS/SG/DGESRS/DES/FP/14, portant autorisation de Formation en Master professionnel accordée à l'Institut Supérieur de Gestion - Tchad Management School (ISG) de N'Djamena ;
- Vu l'Arrêté 699/PR/PM/MESRS/SEERS/SG/DGESRS/DES/2017, portant Mutation de l'Institut Supérieur de Gestion en Université Privée ;
- Vu les pièces justificatives produites par M. Issa Orchei Yousseouf
- Né(e) le 02.07.1997 à Faya pour son inscription en master
- Vu les procès-verbaux du Jury, attestant que l'intéressé(e) à satisfait aux contrôles des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires.

Le grade de Master Professionnel, spéciale : Management et Gestion des Projets
Master Sciences de Gestion
Domaine Droit - Economie - Gestion

est délivré par l'Université Africaine de Management et de l'Innovation au titre de l'Année Universitaire 2023-2024
M. Issa Orchei Yousseouf

Le Titulaire

Le Président de l'Université

Le Recteur

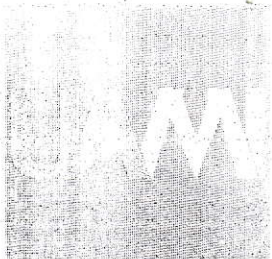
N° 3735/MEP/2004 /

- Visas AB

Samouela Yomboume

Dr Dimasra Nodjifde Nestor

Fait à N'Djaména, le 16 DEC 2024



PROCES VERBAL DE SOUTENANCE EN MASTER

Nom et Prénoms de l'Impétrant (e) : ... ISSA ORCHEI YOUSSEUF

Niveau : Master Professionnel

Option : ... Gestion des Projets

Thème : ... Analyse du système de suivi

... Evaluation d'un Projet de dépt au Tchad: cas de PADS

Forme : ... 04, 00, 15

Fond : ... 04, 15, 15

Recherche : ... 04, 00, 15

Soutenance : ... 03, 50, 15

Total : ... 1. 01, 00, 20

Mention : ... Très Bien

Observations : ... Document Accepté

... Intégrer les observations du Jury

Le Jury

Président du Jury

Directeur de Mémoire

Rapporteur

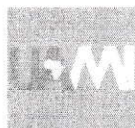
Dr DJIMASRA N. Alister

M. MEDJALAH CHRISTIAN

M. Monodji Nadj

La Date : 16/09/2024

Heure : 10H00



UNIVERSITE AFRICAINE
de Management et de l'Innovation

RELEVÉ DE NOTES ANNUEL

Master I (4^{ème} année) Option : Management et Gestion des Projets

Nom et Prénoms : ISSA ORCHEÏ YOUSOUF

SEMESTRE VII : UE1 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
	Contrôle	Examen	Moyenne	Crédit	Observations
Stratégie de Pénétration du Marché	12.50	07.50	10.0	4	CV
Conception de Projet	14.50	06.50	10.50	4	CV
Fondement et Concept Marketing	12.00	12.00	12.00	3	CV
Politique de Rémunération et Gestion de la Paie	15.50	09.00	12.25	4	CV
Transport et Logistique Internationale	08.00	12.00	10.00	4	CV
Economie de Transport	12.00	11.00	11.50	3	CV
Moyenne UE1 : 11.00/20					
SEMESTRE VII : UE2 – CONNAISSANCES TRANSVERSALES					
Droit de la Sécurité du Travail	11.00	11.00	11.00	3	CV
Ingénierie des Projets	13.00	11.00	12.00	3	CV
Politique et Stratégie de l'Entreprise	13.50	09.00	11.25	2	CV
Moyenne UE2 : 11.42/20					
Moyenne semestrielle UE1 + UE2 = 11.21/20					
Total de crédits validés = 30/30					
SEMESTRE VIII : UE3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
Marketing International	12.00	14.00	13.00	4	CV
Planification et Contrôle Opérationnel des Projets	11.00	11.00	11.00	3	CV
Organisation de la Logistique Internationale	11.00	14.00	12.50	4	CV
Formation et Développement des Compétences	12.00	12.00	12.00	4	CV
Politique de la Communication	12.00	12.00	12.00	3	CV
Conduite des Projets	13.00	11.50	12.25	3	CV
Faisabilité des Projets	13.00	12.00	12.50	3	
Moyenne UE3 : 12.18/20					
SEMESTRE VIII : UE4 – CONNAISSANCES TRANSVERSALES					
Politique de Distribution	10.00	14.00	12.00	3	CV
Comportement Organisationnel	10.00	15.00	12.50	3	CV
Moyenne UE4 : 12.25/20					
Moyenne semestrielle UE3 + UE4 = 12.21/20					
Total de crédits validés = 30/30					
Moyenne annuelle semestre VII + Semestre VIII (UE1 = UE2 + UE3 + UE4) : 11.71/20					
Total de crédits annuels validés = 60/60 Décision du jury : Admis(e) ☒ Admis (e) avec dettes ☐					

UE = Unité d'enseignement - CV = crédit validé - CNV = crédit non validé

N'Djaména, le 11 JAN 2024

Le Coordonnateur Chargé des Programmes Master

Dr DJIMASRA NODJIDE Nestor

NB : Il n'est délivré qu'un seul exemplaire de ce relevé de notes.



UNIVERSITE AFRICAINE
de Management et de l'Innovation

RELEVÉ DE NOTES ANNUEL

Master II (5^{ème} année) Option : MANAGEMENT ET GESTION DES PROJETS

Nom et Prénoms : ISSA ORCHEÏ YOUSSEUF

SEMESTRE IX : UE1 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
	Contrôle	Examen	Moyenne	Crédit	Observations
Suivi et Evaluation des Projets	12.00	14.50	13.25	5	CV
Etudes Géostratégique des Projets	11.00	13.00	12.00	5	CV
Gestion Financière des Projets	10.00	11.00	10.50	5	CV
Gestion du Cycle des Projet	10.00	12.50	11.25	5	CV
Moyenne UE1 : 11.75/20					
SEMESTRE IX : UE2 – CONNAISSANCES TRANSVERSALES					
Conduite de Changement Organisationnel	09.50	13.00	11.25	2	CV
Ingénierie de la Communication Professionnel	12.00	10.00	11.00	2	CV
Droit Social et Négociation du Travail	14.00	12.00	13.00	2	CV
Evaluation du Risque des Projets	11.00	10.00	10.50	4	CV
Moyenne UE2 : 11.25/20					
Moyenne semestrielle UE1 + UE2 = 11.50/20					
Total de crédits validés = 30/30					
SEMESTRE X : UE3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
Analyse Coûts Avantages	11.00	11.00	11.00	5	CV
Sociologie de Développement	16.00	16.00	16.00	4	CV
Etudes Géostratégique des Projets	10.00	10.00	10.00	5	CV
Gestion Budgétaire des Projets	11.50	11.00	11.25	4	CV
Contrôle de Gestion et Audit des Projets	11.00	11.00	11.00	4	CV
Moyenne UE3 : 11.85/20					
SEMESTRE X : UE4 – CONNAISSANCES TRANSVERSALES					
Gouvernement d'Entreprise	12.00	12.00	12.00	2	CV
Mémoire	16.00	16.00	16.00	5	CV
Moyenne UE4 : 14.00/20					
Moyenne semestrielle UE3 + UE4 = 12.93/20					
Total de crédits validés = 30/30					
Moyenne annuelle semestre IX + Semestre X (UE1 = UE2 + UE3 + UE4) : 12.22/20					
Total de crédits annuels validés = 60/60 Décision du jury : Admis(e) 					

UE = Unité d'enseignement - CV = crédit validé – CNV = crédit non validé

N'Djaména, le 18 DEC 2024

Le Coordonnateur Chargé des Programmes Master

Dr DJIMASRA NODJIDJE Nestor

